

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-sept, le 29 juin à 17 heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, au Centre de Culture, de Ressources, d'Initiatives et de Loisirs (C.C.R.I.L.) à La Trinité de Réville, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 22 juin 2017

Nombre de membres
En exercice : 21
Présents : 11
Votants : 13

Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, Mme BINET, M. DELAMARE, M. DU MESNIL ADELÉE, Mme ERARD, M. GRIHAULT, M. KAREB, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, Mme VATINEL.

Étaient absents : M. ARNAUD, Mme BLOTIERRE, Mme CASEY, Mme GOETHEYN, M. PALADE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme TERRASSE, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VANDERHOEVEN.

Pouvoirs : Mme BLOTIERRE a donné pouvoir à Mme VATINEL, M. PENVEN a donné pouvoir à M. GRIHAULT.

Secrétaire de séance : Mme BINET

Objet : Marché de travaux de réhabilitation de l'ancien logement de fonction du gymnase Croix Maître Renault en pôle adolescents

Monsieur le Président rappelle qu'un local pour adolescents doit être aménagé dans l'ancien logement de fonction du gardien du gymnase Croix Maître Renault sis à Beaumont le Roger pouvant recevoir vingt-quatre mineurs au maximum et deux animateurs.

A cet effet, une procédure de marché public a été instruite sous la forme d'une procédure adaptée en application de l'article 42-2° de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et des articles 27 et 77 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Afin de susciter la plus large concurrence, et comme l'objet du marché permet l'identification de prestations distinctes, le marché a été alloté dans les conditions prévues aux articles 32 de l'ordonnance n°2015-889 du 23 juillet 2015 et 12 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Ainsi, les prestations sont réparties en quatre (4) lots désignés ci-dessous :

- Lot n°01 : maçonnerie, bardage extérieur, plaques fibro
- Lot n°02 : menuiseries extérieures et intérieures, isolation des plafonds
- Lot n°03 : Peinture – Revêtements sols et murs
- Lot n°04 : Plomberie – Électricité - Ventilation mécanique

Au vu des motifs exposés ci-dessus,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-10 alinéas 3 & 4 ;

Vu la Directive 2014/24/UE du 26 février 2014 ;

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et notamment ses articles 28 et 39 ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 et notamment ses articles 78 et 80 ;

Le Conseil d'Administration, après avoir ouï et délibéré, à l'unanimité :

☞ Approuve la passation d'un marché de travaux de réhabilitation de l'ancien logement de fonction du gymnase Croix Maître Renault en pôle pour adolescents ;

☞ Attribue le marché comme suit :

Lot n°01 : maçonnerie, bardage extérieur, plaques fibro à la société :

SARL Risloise de Construction sise à Grosley sur Risle (27170), pour un montant de 28 797, 90 euros H-T, valorisé par la prestation supplémentaire n°01 : seuils, pour un montant de 360,00 euros H-T

⇒ Soit un montant total valorisé de 29 157,90 euros H-T.

Lot n°02 : menuiseries extérieures et intérieures, isolation des plafonds à la société :

Menuiserie du Tilleul sise à Saint Martin du Tilleul (27300), pour un montant de 6 202,54 euros H-T, valorisé par les prestations supplémentaires, isolation du plafond, menuiseries extérieures en aluminium, et fourniture et pose d'un oculus dans porte pleine bois pour un montant de 5 768.83 euros H-T

⇒ Soit un montant total valorisé de 11 971,37 euros H-T.

Lot n°03 : peinture, revêtements de sols et murs à la société :

DOLPIERRE sise à Crosville-la-Vieille (27110), pour un montant de 11 054,33 euros H-T, valorisé par les prestations supplémentaires, peinture de l'ancien garage et peinture sur les bois extérieurs peints pour un montant de 2 077,72 euros H-T.

⇒ Soit un montant total valorisé de 13 132,05 euros H-T.

Lot n°04 : plomberie, électricité, ventilation mécanique à la société :

DERAIN sise à Beaumontel (27110), pour un montant de 11 362,88 euros H-T, valorisé par la prestation supplémentaire, équipements électriques de la future salle de PING-PONG pour un montant de 1 388,46 euros H-T

⇒ Soit un montant total valorisé de 12 751,34 euros H-T.

Ainsi, pour l'ensemble des lots valorisés, le montant du marché est porté à la somme de 67 012,66 euros H-T soit 80 415,19 euros TTC.

☞ Autorise Monsieur le Président à signer, à exécuter et à notifier le marché, ainsi que les avenants y afférents.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20170629-17D057-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2017

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.